

Faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe

Le présent document est publié conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes afin d'informer les contribuables sur les faits saillants des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 et sur le rapport du vérificateur adoptés lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 21 juin 2021.

Le rapport du vérificateur

Selon le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers consolidés donnaient une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2020, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. C'est le cas également des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date.

Les états financiers au 31 décembre 2020

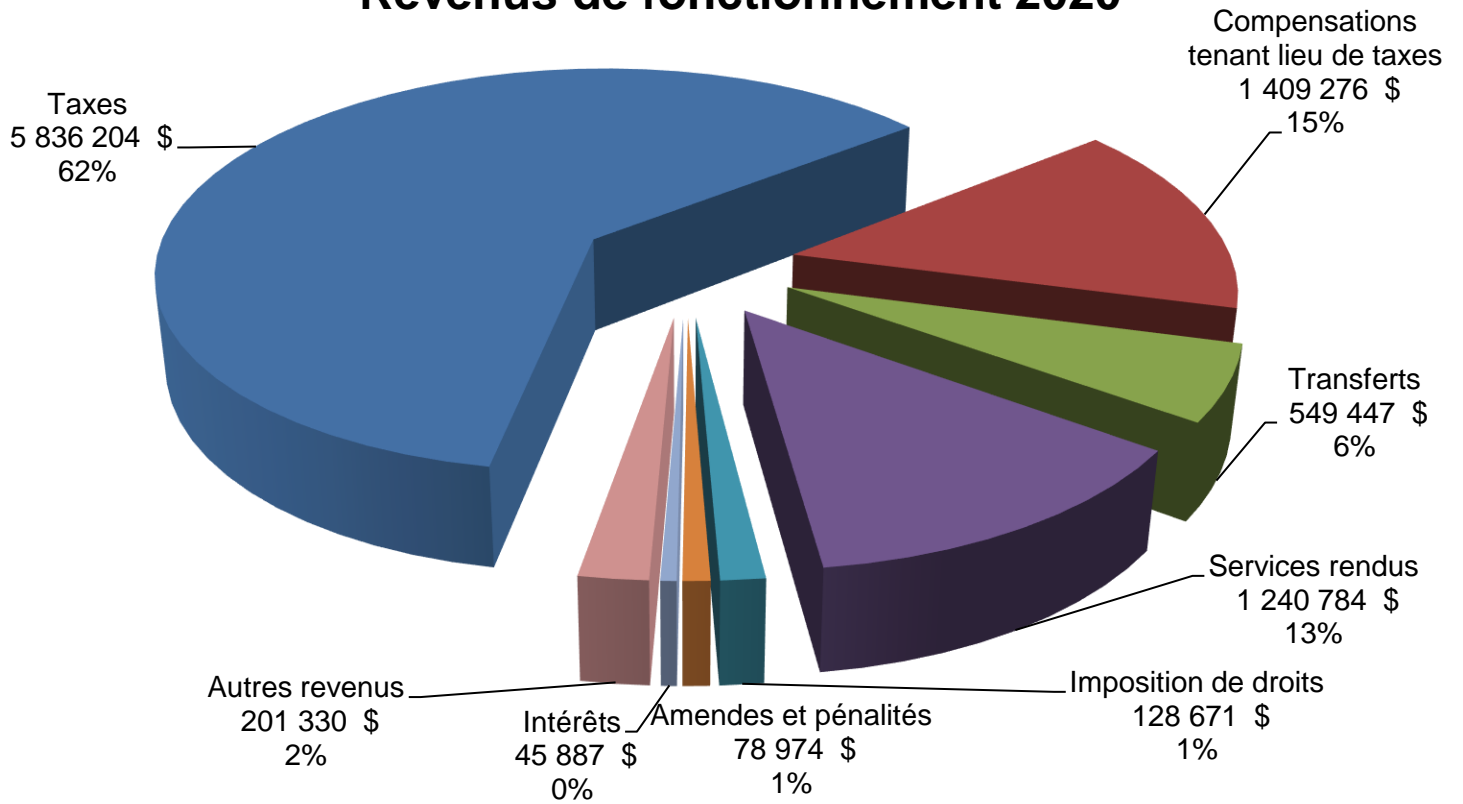
La pandémie a assurément teinté le budget de la dernière année. En raison des nombreuses contraintes imposées par le gouvernement du Québec, nous avons dû revoir l'organisation d'une grande partie de nos services. Malgré ce contexte exceptionnel, nous avons maintenu une saine gestion de nos ressources et la qualité de nos services au bénéfice de l'ensemble de nos citoyennes et de nos citoyens.

Les états financiers indiquent donc que la Ville a terminé l'année avec un excédent net de 885 165 \$ comparativement à 484 526 \$ en 2019. Cette hausse s'explique, entre autres, par l'aide financière versée par le gouvernement du Québec à la Ville de La Pocatière en 2020, d'un montant de 223 232 \$, afin d'atténuer les impacts de la pandémie.

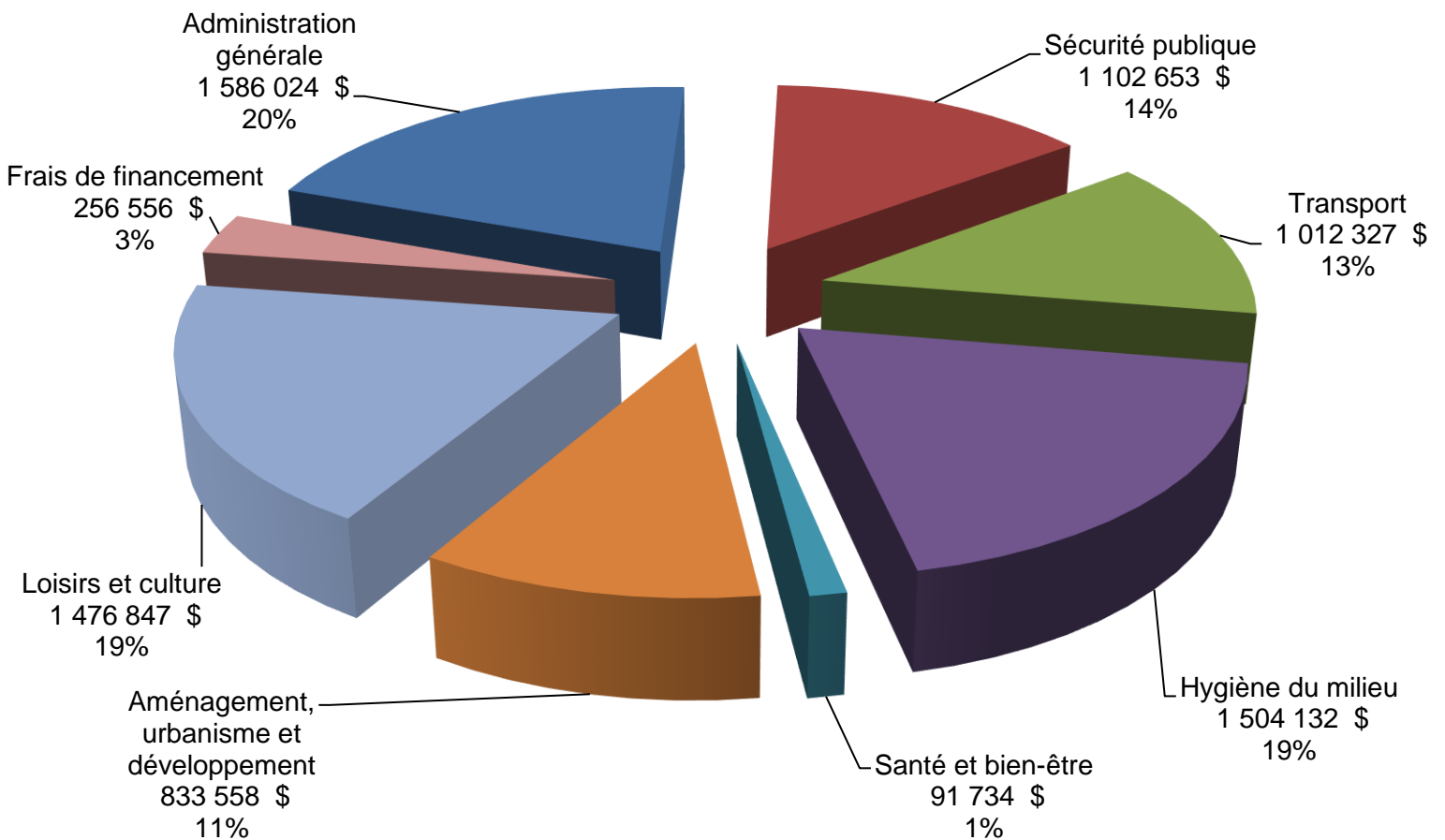
Ces résultats nous précisent que la Ville bénéficiait d'un surplus accumulé de 3 310 234 \$ au 31 décembre 2020, dont un montant de 1 156 120 \$ a été affecté pour différents projets tels que l'usine de filtration, le développement domiciliaire, les bâtiments, les véhicules municipaux, le Centre Bombardier, la vidange des boues des étangs de traitement des eaux usées, la campagne de financement pour le projet d'agrandissement et de modernisation de la Salle André-Gagnon ainsi que pour certains projets qui sont budgétés en 2021, ce qui se traduit par un surplus accumulé non affecté de 2 154 114 \$. Il est important de noter que ce surplus accumulé non affecté permet à la Ville de faire face aux différents imprévus qui peuvent survenir en cours d'année.



Revenus de fonctionnement 2020



Dépenses de fonctionnement 2020



Revenus de fonctionnement	9 490 573 \$
Dépenses de fonctionnement	7 863 831 \$
Autres activités financières	744 681 \$
Affectations	(3 104 \$)
Excédent de fonctionnement non affecté selon les états financiers	885 165 \$

Traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, pour l'année 2020, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

Municipalité	Rémunération pour le maire	23 511 \$
	Allocation de dépenses pour le maire	11 246 \$
	Rémunération par conseiller	7 837 \$
	Allocation de dépenses par conseiller	3 749 \$
	Rémunération additionnelle pour le maire suppléant	612 \$

MRC de Kamouraska	Rémunération pour le maire	3 636 \$
	Allocation de dépenses pour le maire	1 693 \$

Les immobilisations

Malgré le contexte difficile de la pandémie, la Ville de La Pocatière a été en mesure de réaliser des dépenses en immobilisations pour un montant de 518 569 \$ pour l'exercice 2020. Ces investissements ont été particulièrement consacrés à la finition des travaux de la 6^e avenue Pilote et à des travaux de pavage et de bordures sur la route Daniel. Des montants ont été investis pour l'achat d'un souffleur détachable pour les Services techniques, d'une camionnette et des équipements pour le Service incendie. Des sommes ont également été consacrées au renouvellement des clôtures du terrain de tennis, ainsi qu'au renouvellement des équipements informatiques et à des travaux d'amélioration au Centre Bombardier.

L'endettement

La dette à long terme se chiffre, au 31 décembre 2020, à 9 930 200 \$ comparativement à une dette de 9 735 800 \$ au 31 décembre de l'année précédente.

Conclusion

La Ville de La Pocatière est fière de vous présenter les faits saillants de l'exercice financier de 2020 et nous pouvons conclure que les résultats financiers de la Ville nous permettent de garder le cap, d'investir dans nos projets d'immobilisations et de bénéficier d'une marge de manœuvre appréciable. Nous sommes satisfaits de respecter nos engagements grâce à une gestion responsable et durable, et ce, malgré les impacts défavorables causés par la pandémie durant l'année de référence. Je suis particulièrement heureux de quitter mes fonctions à la mairie à l'automne en laissant notre Ville en bonne santé financière.

Sylvain Hudon, maire

